



LB

DÉPARTEMENT DU HAUT - RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Affiché le 04.11.2022
Retiré le

ARRETE N° 200/T/2022

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WITTENHEIM,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement les articles L 2542-2,
- VU** les articles R 411-1 et suivants, R 417-10 du Code de la Route,
- VU** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 sur la signalisation des routes et autoroutes, modifié et complété,

CONSIDERANT que dans le cadre de la Fête de l'Armistice 1918, du 11 novembre 2022, se déroulant devant la Mairie, rue d'Ensisheim, il est nécessaire d'interdire le stationnement de 10h à 13 h, pour des raisons de sécurité,

ARRETE

ARTICLE 1 : Pendant la durée de la manifestation, l'arrêt et le stationnement seront interdits à tous véhicules motorisés, rue d'Ensisheim, le 11 novembre 2022 de 10h00 à 13h00, en face des numéros 24 et 26. Le stationnement sera uniquement autorisé et réservé aux services de secours.

ARTICLE 2 : Des panneaux de signalisation conformes aux prescriptions réglementaires seront posés et rappelleront cette prescription aux usagers.

ARTICLE 3 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi. De même, tout véhicule en infraction au présent arrêté sera déplacé aux frais et charge de son propriétaire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet de la Ville de Wittenheim et sera porté à la connaissance des usagers par les moyens habituels de publicité des actes administratifs. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le Tribunal Administratif peut être également saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.

ARTICLE 5 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Procureure de la République – 20 Ave Robert Schuman – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Commandant de Police - BP 95 - 68273 WITTENHEIM CEDEX
- Monsieur le Médecin-Chef du SAMU – CH E. MULLER — 20 Ave du Dr. Laennec Rue du Dr Laennec – 68100 MULHOUSE
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours – 68270 WITTENHEIM

WITTENHEIM, le 2 novembre 2022



Pour le Maire
La 1^{ère} Adjointe au Maire

Ginette RENCK

